

*L'information sur l'environnement des Mesnuls et de ses alentours*



## Au sommaire

- Editorial - Marc Rémond
- GIEC 2022
- Concertation - Centre village
- Colline de Thoiry
- Travaux de Trappes
- Forum des Associations

Les Mesnuls, le parc août 2021

## Editorial Marc Rémond

A l'origine, petit village rural en lisière de forêt, « Les Mesnuls » vit, à l'époque, principalement des métiers du bois ; sa production de fruits est également assez importante pour qu'elle soit mentionnée dans des actes notariés avec, pour exemple, des charrettes de cerises fournies au Château de Versailles. Sous l'Ancien Régime, l'économie du village repose, pour l'essentiel, sur son château et le travail qu'il fournit aux habitants.

La mutation résidentielle est assez contemporaine. C'est ainsi que l'ouvrage « Le patrimoine des communes des Yvelines »\* rappelle que fin du XX<sup>ème</sup> siècle, les résidences secondaires y étaient encore nombreuses, accueillant notamment des familles parisiennes. En ce début de troisième millénaire, les habitations changent de vocation et deviennent « principales », elles s'accompagnent de morcellements fonciers favorisant l'arrivée de nouvelles constructions sur des parcelles plus contiguës.

La pandémie de 2020 accélère cette tendance, les citadins quittant les agglomérations denses et s'installant dans ce qui est encore des cadres privilégiés à l'environnement naturel épargné.

C'est pourquoi, ici, tous, anciens et nouveaux habitants, devons concourir à maintenir l'attrait de nos espaces et leur qualité de vie encore existante, bien qu'aux portes d'un « Grand Paris » de plus en plus pressant.

Merci à celles et ceux qui ont façonné notre village ainsi qu'aux nouveaux arrivants qui l'ont choisi. Ensemble, continuons de garder aux Mesnuls ses attraits et maintenons-y l'atmosphère dont nous nous réjouissons tous.

Bon courage pour aborder cette rentrée très particulière.

Marc REMOND  
Président de la SDM

\*Editions FLOHIC. Novembre 2000

## GIEC et réchauffement climatique

Le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (**GIEC**, ou *IPCC pour les anglo-saxons*) est un organisme s'associant actuellement 195 États membres de l'ONU. Le GIEC a pour mission [ *d'évaluer, sans parti pris et de façon méthodique, claire et objective, les informations d'ordre scientifique, technique et socio-économique qui nous sont nécessaires pour mieux comprendre les fondements scientifiques des risques liés au changement climatique d'origine humaine, cerner plus précisément les conséquences possibles de ce changement et envisager d'éventuelles stratégies d'adaptation et d'atténuation* ].

Leur sixième rapport de synthèse (AR6 SYR) sera publié en septembre 2022. Néanmoins, le 9 août dernier, un premier groupe de travail (*il y en a trois*) a, d'ores et déjà, présenté ses travaux : « Changement climatique 2021 : la base de la science physique ». Il ressort de ce document que :

- les récents changements climatiques affectent toutes les régions habitées. Ils sont rapides et s'intensifient, ils n'ont pas eu d'équivalent au cours des derniers deux mille ans,
- l'impact de l'activité humaine sur le climat depuis 1850 est indéniable,
- l'effet de serre est masqué par l'effet aérosol, présence de particules en suspension qui tendent à refroidir l'atmosphère.

Le GIEC connaît ses détracteurs, pas nécessairement farfelus. Science et politique ne font pas nécessairement bon ménage. Il n'en reste pas moins que, quel que soit notre ressenti sur le sujet, les travaux du GIEC confortent l'idée que nous devons être le plus respectueux possible des équilibres de notre environnement qui, alors, s'accommodera bien de nous.

## La Concertation - Aménagement du coeur de village

La mobilisation, constatée lors de la consultation confiée par la municipalité à une agence spécialisée, atteste bien de l'intérêt que les Mesnulois portent à leur village. Et c'est encourageant ! Les propositions n'ont pas manqué, regrettant toutefois qu'elles ne purent s'exprimer sur les sujets majeurs et structurants comme les déplacements et la sécurité sur l'ensemble du village. Sans doute

aurons-nous l'occasion de les voir abordés ultérieurement.

Chacun sait que, bien que pesantes, les ressources fiscales des communes ne sont pas sans limite. Il reste donc à nos élus de traiter les propositions les plus pertinentes, prégnantes et utiles au mieux des intérêts présents et futurs de tous les habitants.

## 600 000 tonnes de terre déplacées vers Thoiry

Le projet Grand Paris Express - GPE - se propose de relier, via la construction de 200 Km de rails supplémentaires, les pôles majeurs (aéroports, universités, pôles économiques) d'Île de France. On parle de 68 nouvelles gares généralement accompagnées d'aménagements urbanistiques. Les travaux ont commencé et les lignes s'ouvriront graduellement de 2024 à 2030. Pour ce faire, ce sont quelques 45 millions de tonnes de terre et de déblais qui seront déplacés.



provenant du GPE. Ce déblai étant en principe inerte, l'alerte environnementale ne concerne principalement que les associations voisines du site. Pourtant, nous devons tous rester extrêmement vigilants. En effet, ce sont 600 000 tonnes supplémentaires qui vont circuler sur les routes de notre région.

Comme pour tout projet éminemment politique, le programme GPE a ses adeptes et ses détracteurs, sans doute tous fondés. Parmi les derniers, de nombreuses voix s'élèvent autour de Thoiry contre le souhait du zoo d'ériger une butte de 15 mètres de haut à l'aide de 400 000 m<sup>3</sup> de déblai

Nous l'avons vu lors de l'opération de nettoyage de la terre polluée par la fuite de pétrole TOTAL à Autouillet. Malgré les déclarations qui nous ont été faites, de trop nombreux camions-benne assurant la liaison vers les sites de nettoyage ont traversé notre village. Aurons-nous la garantie qu'il n'en sera pas de même avec ce nouveau et bien plus impressionnant déplacement de terre ? Nous interrogeons la préfecture à ce sujet.

## Requalification de la RN10 à Trappes.

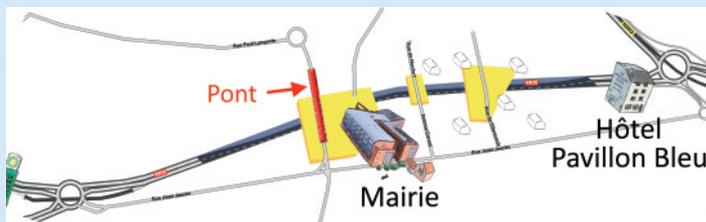
La préparation des travaux d'enfouissement partiel de la RN10 à Trappes s'est affirmée ce 18 août par la destruction du pont Marcel-Cachin qui reliait les deux cotés de la ville. Il est remplacé temporairement par un auto-pont rétablissant une jonction provisoire.



Très attendu par les 80 000 automobilistes traversant Trappes journalièrement, cet aménagement local s'inscrit dans le projet de requalification de la RN 10 prolongeant l'autoroute A12 jusqu'à « l'échangeur de l'Artoire ».

Cette tranche est aujourd'hui budgétée à 100 millions d'euros

(estimée à 56,5M€ en 2006) dont 2 % seront supportés par la ville de Trappes. Les travaux sont appelés à durer jusqu'en 2028. Sans doute y reviendrons-nous.



## Le Forum des Associations

**Samedi 4 septembre**  
de 14h00 à 18h00

Ce samedi 4 septembre (date anniversaire de la proclamation de la III<sup>ème</sup> République par Gambetta, soit dit en passant), le « Forum des Associations se tiendra de 14h00 à 18h00 dans la « Maison du Jardinier ».

Cette manifestation se déroule dans de nombreuses communes de France et permet aux habitants de rencontrer les associations et leurs

animateurs. Bien entendu, c'est le bon moment pour prendre ou renouveler ses adhésions et nouer les contacts.

Passez nous voir, d'abord ça nous fera plaisir, ensuite il est toujours bon de se connaître. Enfin, sur place, vous serez plus à même d'apprécier les actions de chacun.

Le temps qui passe n'apporte pas la sérénité espérée ; la crise sanitaire semble s'attarder devant nos portes. Avec circonspection, restons vigilants et attentifs à la santé de notre entourage.

**Observons les gestes simples de prévention.**



**La période reste difficile pour vos associations. Soutenez la SDM.**

## Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

Pour soutenir ou participer aux actions de la SDM, rejoignez-nous en adressant ce bulletin d'adhésion complété ou en le déposant dans la boîte des associations :



**SAUVEGARDE DES MESNULS**  
Mairie des Mesnuls  
6 Grande Rue  
78490 Les Mesnuls

**Venez en famille**  
(un bulletin par adhésion)

Je soussigné(e) .....

demeurant à .....

N° téléphone ..... e-mail .....

Souhaite adhérer ou renouveler son adhésion à l'association « Sauvegarde des Mesnuls » ci-joint notre règlement\* de ..... € pour l'année en cours.

\* par chèque à l'ordre de la SDM

✓ Membre actif : 17,00 €

✓ Adhérent Jeune : 5,00 € (de 15 à 23 ans)

✓ Membre bienfaiteur : 35,00 €

Signature

le ...../...../.....

